

Faire de l'alimentation scolaire un levier stratégique de santé, de qualité des apprentissages, de développement territorial et de justice sociale - mars 2026

L'alimentation scolaire de qualité est un **levier majeur** du soutien à la santé physique et mentale de nos enfants. Elle renforce la qualité des conditions d'apprentissage et dès lors la lutte contre l'échec scolaire (concentration et acquisition des matières). Elle combat la précarité alimentaire et contribue à la lutte contre la pauvreté économique, et garantit ainsi plus de bien-être aux enfants et à leur famille. Enfin, elle participe concrètement à la durabilité du système agricole.

Assurer un repas complet à midi, qui plus est équilibré et de qualité, devrait d'autant plus être adressé de manière prioritaire quand on sait qu'en Wallonie, une mère sur sept se prive parfois de manger à sa faim pour que son enfant puisse manger¹. Si la question de la **précarité alimentaire** suscite une inquiétude croissante dans le secteur et les organisations concernées², elle interpelle d'autant plus dès lors que ce qui était acquis à travers les repas scolaires, tout en étant encore insuffisant, fut le résultat d'un long travail de concertation, négociation, délibération durant les deux législatures précédentes.

Dès le premier plan de lutte contre la pauvreté en Wallonie, et son équivalent en Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi que dans le cadre de la Garantie européenne pour l'enfance, la question des repas scolaires de qualité faisait partie des **leviers de lutte contre la pauvreté**, ainsi que des leviers de développement du lien entre agriculture durable et alimentation de qualité. Ceci avec la conviction qu'il fallait intensifier encore les acquis. Pourtant, au lieu de faire l'objet d'une politique intégrée et cohérente amplifiée, l'alimentation scolaire souffre aujourd'hui de **mesures de reculs** avec des risques d'impacts multiples.

Alors que l'on pourrait se satisfaire du fait qu'au moins les enfants mangent un repas chaud par jour via l'école, l'alimentation scolaire ne pourra jouer pleinement son rôle de levier qu'à condition que les repas scolaires favorisent aussi l'agriculture durable et en circuit court, qu'ils répondent à un minimum d'exigences en matière de qualité nutritionnelle et qu'ils soient accessibles à tous financièrement, voire gratuits.

Pour enclencher le cercle vertueux de l'alimentation scolaire, le **contexte politique doit être porteur et incitatif**. Or, des décisions récentes (abrogation du décret repas gratuits et économies significatives dans les budgets associés à cette politique, impacts indirects de la réforme du chômage, reports de dépenses sur les communes qui provoquent des reculs, etc.) **fragilisent cette dynamique**, au détriment premier des

¹ <https://isadf.iweps.be/index.php?action=indicateur&indicateur=07&type=1&droit=02>

² La récente campagne "Frigo Vide" est à cet égard un indicateur sensible, témoignant d'inquiétudes qui atteignent même l'aide alimentaire.

enfants qui vivent dans la précarité, de leurs familles, mais aussi des écoles, des agriculteurs et de divers opérateurs économiques.

Nous appelons à réexaminer les décisions récemment prises à la lueur des enjeux et du potentiel d'une alimentation scolaire de qualité. Mais plus largement, nous plaidons également pour qu'une politique plus ambitieuse d'alimentation à l'école soit déployée. Cela requiert une approche **coordonnée, une volonté politique forte et des moyens adéquats**, pour faire de l'alimentation scolaire un véritable outil de transformation sociale. Ces dépenses doivent être considérées comme un investissement sur l'avenir. La démonstration des effets multiples positifs en est faite par des pays européens qui organisent la gratuité totale ou partielle des repas scolaires de qualité depuis des années.

1. Etat des lieux : un lourd définancement des repas scolaires, dans un contexte de précarisation des familles

Les mesures prises par le gouvernement de la FWB sur les repas scolaires offerts aux enfants en situation de précarité

Faits et chiffres:

- Les moyens de fonctionnement complémentaires spécifiques aux écoles en encadrement différencié³, ainsi que le budget relatif aux repas complets, gratuits, sains et durables, ont été fortement diminués et fusionnés, aboutissant à une économie budgétaire globale de 16 millions d'euros. Un cinquième des économies décidées dans l'enseignement obligatoire est ainsi réalisé dans des dispositifs visant à soutenir la qualité des conditions d'apprentissage des enfants les plus vulnérables.
- 760 écoles fondamentales en encadrement différencié voient leurs moyens de fonctionnement complémentaires augmentés de 8,2 millions d'euros et ont désormais la possibilité d'utiliser ces moyens pour subsidier des repas. En parallèle, le budget spécifique de 21,4 millions d'euros dédié aux repas dans 429 écoles fondamentales en encadrement différencié et de l'enseignement spécialisé est supprimé.
- En partant de l'hypothèse que les écoles préservent le soutien pédagogique, matériel et financier qu'elles apportent jusqu'ici aux élèves via l'enveloppe "encadrement différencié", donc qu'elles utilisent 8,2 millions d'euros pour financer des repas, nous en concluons que les PO (pouvoirs organisateurs) disposeront en moyenne de 45 centimes par repas, au lieu des 3,70 € actuels – moyennant 40 € annuels par élève nécessaires aux frais de fonctionnement. Si les écoles veulent continuer à organiser le même service de repas, elles devront, en moyenne, demander aux

³ Les 25% d'écoles qui concentrent les publics les plus précarisés reçoivent des moyens supplémentaires (moyens humains en ETP et moyens financiers de fonctionnement complémentaires) pour renforcer l'encadrement et le soutien pédagogique, matériel et financier à ces élèves particulièrement défavorisés. Ces écoles sont appelées « en encadrement différencié ».

parents 52 € par élève par mois de contribution financière (en réalité, entre 47 € et 59 € suivant l'indice socio-économique de l'école).⁴

- En partant de l'hypothèse, portée par la Ministre Glatigny, que les écoles sacrifient une partie du soutien pédagogique, matériel et financier qu'elles apportent jusqu'ici aux élèves via les moyens de fonctionnement complémentaires de l'encadrement différencié pour allouer 13 millions d'euros au financement de repas, le subside par repas moyen resterait limité à 0,85 €, au lieu des 3,70 € actuels. Il faudrait demander aux parents 46 €, en moyenne, par élève et par mois de contribution financière (37 € à 56 € suivant l'indice socio-économique de l'école)
- Même dans l'hypothèse où ces écoles utilisent la totalité des 18,9 millions d'euros du budget "encadrement différencié" pour subsidier des repas au sacrifice total du soutien pédagogique, matériel et financier qu'elles apportaient jusqu'ici aux élèves, le subside moyen resterait limité à 1,35 € par repas. Les écoles devraient demander aux parents une contribution mensuelle moyenne de 37 € par élève (25 € à 53 € suivant l'indice socio-économique de l'école).
- Les communes qui souhaiteraient compenser le désinvestissement communautaire dans les repas scolaires de leurs écoles devront fournir des financements équivalents aux écoles libres situées sur leur territoire⁵. La situation financière actuelle des communes et cette exigence rendent cette hypothèse hautement improbable ; d'autant plus que les écoles concernées par la fin du projet de repas se concentrent dans des communes particulièrement exposées à la précarité financière de leurs habitants et particulièrement exposées aux conséquences sociales des réformes fédérales menées en matière de chômage.

⁴ Détails des calculs qui montrent une division par 8,5 du subside par repas dans cette étude. Les calculs pour les deux scénarios suivants sont disponibles sur demande. <https://liguedesfamilles.be/article/les-repas-scolaires-de-55-300-enfants-en-situation-de-pauvrete-en-danger>

⁵ Décret du 7 juin 2001 relatif aux avantages sociaux, art. 3.

Hypothèse	Budget total utilisé pour des repas dans les écoles ordinaires en encadrement différencié	Subside par repas, en moyenne	Contribution mensuelle par enfant nécessaire des parents
Pas de sacrifice du soutien pédagogique, matériel, financier aux élèves (option la plus réaliste)	8,2 millions €	0,45 €	52 €
Sacrifice partiel du soutien pédagogique, matériel, financier aux élèves (hypothèse telle que présentée par la Ministre)	13 millions €	0,85 €	46 €
Tout l'encadrement différencié va aux repas au sacrifice total de ce à quoi il servait aujourd'hui (option qui semble très improbable)	18,9 millions €	1,35 €	38 €

Autres mesures à prendre en compte qui vont avoir un impact sur les capacités des écoles et le pouvoir d'achat des familles

Faits et chiffres:

- Les dotations des écoles ne seront pas indexées en 2026. La diminution des moyens alloués aux fournitures scolaires exigera des écoles de puiser dans leurs dotations pour distribuer le matériel nécessaire aux enfants. L'augmentation des accises sur le gaz aura des conséquences sur les frais de chauffage des écoles.
- Des hausses significatives de frais de garderie scolaires sont à craindre dans de nombreuses écoles. Cela est dû à l'effet combiné d'une part, des conséquences de la "réforme chômage" sur les accueillants extra-scolaires qui travaillent en prestations ALE, et d'autre part, des plans d'économies de certaines entités communales (décidés par les communes ou rendus nécessaires par le plan Oxygène).
- D'autres mesures décidées au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles pèsent particulièrement sur le portefeuille des parents : hausse du coût des stages ADEPS, frais d'inscription dans les

académies entre autres. Certaines écoles pourraient de plus compenser la diminution du subside “fournitures scolaires” par la hausse des frais de sorties scolaires demandés aux parents.

- Les écoles concernées par la fin du projet repas complets gratuits sont celles qui concentrent des familles particulièrement exposées à la précarité financière. L’accélération de la dégressivité des allocations et les exclusions du chômage, le durcissement du statut cohabitant et la non-indexation du crédit d’impôt pour enfant à charge décidés par le gouvernement fédéral pourraient concerner un certain nombre de parents de ces 55.300 enfants concernés.

2. Prospective : vers une chute massive de la participation des enfants aux repas et une fragilisation du secteur économique

Vers une chute massive de la participation des élèves les plus précaires aux repas scolaires

L’abrogation du “décret repas gratuits”, combinée à des mesures prises à d’autres niveaux (fédéral, communal), va rendre les **repas scolaires inaccessibles** pour les familles, et très compliqués à organiser pour les directions d’écoles et les équipes éducatives.

Les parents qui décident que leur(s) enfant(s) continuent à être inscrit(s) au repas scolaire devront payer entre 38 et 52 € par mois par enfant, en fonction du scénario budgétaire que choisira l’école (le plus probable à nos yeux : 52 €)⁶. Pour les ménages en situation de précarité qui comptent chaque euro, **maintenir l’inscription de son enfant au service de repas chaud va être un choix périlleux**, étant donné l’accumulation de nouvelles dépenses auxquelles ils doivent faire face hors repas, la réduction de leurs moyens financiers, combinée à l’augmentation du prix du repas scolaire. Les communes et les autres pouvoirs organisateurs voyant leurs marges financières s’amenuiser, ils pourront difficilement compenser.

Il est donc raisonnable de s’attendre à une forte diminution du taux d’inscription aux repas scolaires dans les écoles à ISE faible. Des écoles récemment impliquées témoignent que **la participation des élèves aux repas**, qui atteignait 10 à 15% quand ils étaient payants, **a atteint 60% depuis la mise en place du projet “repas complets, gratuits, sains et durables”**⁷. On pourrait donc s’attendre à un mouvement inverse, sachant que les projections de diminution de la participation aux repas ne tiennent pas compte de l’impact de la baisse du pouvoir d’achat des familles en situation de précarité sur celle-ci.

Une étude récente portant sur les repas scolaires dans l’arrondissement de Verviers indique que le taux de fréquentation au repas chaud s’élevait à 28% pour les écoles relevant des indices socio-économiques 6 à 20⁸, contre 50% pour les écoles relevant de l’encadrement différencié (ISE 1 à 5) et inscrites dans le projet repas complets gratuits. L’étude conclut que : “en rendant l’accès au repas chaud financièrement

⁶ Cfr. éléments chiffrés dans la partie “état des lieux”, ci-dessus.

⁷ C’est notamment le cas de l’école du Karrenberg à Watermael-Boitsfort

⁸ Ces écoles concentrent moins de précarité. On peut donc supposer que le taux de fréquentation serait moindre encore si ces écoles relevaient des ISE 1 à 5.

possible pour toutes les familles, le décret a permis de lever un frein majeur et de susciter l'adhésion des enfants et de leurs parents"⁹.

Un fournisseur de repas indique qu'un peu moins d'un tiers des écoles qu'il dessert sont aujourd'hui inscrites dans le projet repas complets gratuits, sains et durables. Cette entreprise prévoit, suite à l'abrogation du décret repas gratuits, une **diminution du taux d'inscription aux repas de l'ordre de 40 à 70%** dans les écoles qui maintiendraient les repas tout en faisant payer les parents. Pour cette entreprise, une diminution de 70% du taux d'inscription équivaldrait à une perte de chiffre d'affaires estimée à plus de 1.800.000 euros par année scolaire (1.300.000 € si la diminution atteint 50%).

Il est par ailleurs à craindre que les enfants qui pourront continuer à participer aux repas soient ceux qui, parmi la population scolaire, viennent des familles les moins fragilisées.

Compte tenu de la chute prévisible des taux d'inscription, les écoles concernées maintiendront-elles l'organisation de repas? La réponse sera sans doute différente dans les écoles qui ont investi dans une cuisine sur place pour préparer les repas et celles qui se font livrer par un opérateur externe. Dans les premières, les mesures prises pourraient nuire à la pérennisation des investissements. Dans les secondes, si le taux d'inscription aux repas chute trop lourdement, il est probable que le service soit supprimé. Nous craignons également que des écoles fassent le sacrifice de la qualité nutritionnelle des repas, par exemple en organisant des potages plutôt que des repas complets.

En conséquence, cette décision met **fin de facto non seulement à la gratuité des repas scolaires, mais, aussi, dans de nombreux établissements, à la possibilité d'organiser des repas complets et de qualité.**

Il n'y a **jamais eu d'état des lieux** du nombre d'écoles qui proposaient un service de repas chauds, avec des données désagrégées en fonction du type de cuisine (en interne ou via un opérateur externe), et de l'ISE des écoles. Il n'existe pas non plus de relevé des du taux d'inscription au repas chaud. Mais on estime grossièrement que ce taux d'inscription au repas chaud est de l'ordre de 15% en Belgique francophone, donc déjà particulièrement peu élevé, en comparaison à d'autres pays de l'UE. On sait par exemple qu'à Paris, ce taux avoisinerait les 80% pour les élèves de primaire¹⁰. En Finlande, la très grande majorité¹¹ des élèves de 7 à 12 ans est inscrite aux repas scolaires (mais la fréquentation est moins élevée dans les écoles du secondaire).

⁹ "Manger dans les écoles fondamentales: quels défis, quelles opportunités?", Le réseau Alimentaire de l'Arrondissement de Verviers, 2026: <https://www.ratav.org/restauration-collective/>

¹⁰ La cantine en chiffres, site internet de la ville de Paris, mise à jour le 06/08/2025, <https://www.paris.fr/pages/la-cantine-2074#:~:text=%2D%20Plus%20de%2080%20%25%20des%20%C3%A9l%C3%A8ves,150%20000%20repas%20par%20jour>

¹¹ School feeding: investment in effective learning – Case Finland, Ministère des affaires étrangères, Finlande, 2019, https://um.fi/documents/35732/0/CaseStudyFinland_SchoolFeeding.pdf#:~:text=In%20Finland%2C%20free%2Dof%2Dcharge%20school%20meals%20have%20been,healthy%20diets%20and%20nutrition%20in%20food%2Drelated%20education.

La Belgique, un mauvais élève en matière de repas scolaires

Faits et chiffres:

- De nombreux Etats membres de l'UE ont adopté (parfois depuis des décennies) des politiques publiques renforçant la qualité et/ou l'accessibilité des repas scolaires. Cinq d'entre eux (la Finlande, la Suède et les Etats baltes¹²) proposent même la gratuité universelle des repas scolaires. D'autres pays (la Slovaquie¹³, l'Espagne¹⁴, la Pologne¹⁵) et villes (Paris¹⁶, Copenhague¹⁷) ont mis en place des critères de qualité nutritionnelle obligatoire.
- La Belgique doit rendre des comptes auprès de la Commission Européenne sur son respect de ses obligations dans le cadre de la Garantie Européenne pour l'enfance. Le projet "repas complets gratuits, sains et durables" a été inscrit dans le plan d'action national et les rapports bisannuels de suivi de la mise en œuvre de cette Garantie.

Alors que la plupart des Etats membres de l'UE ont pris des mesures pour renforcer la qualité et/ou l'accessibilité de l'alimentation scolaire, et **se mettre en conformité avec la Garantie Européenne pour l'enfance**, la Belgique francophone régresse. Il est d'ailleurs utile de noter que le gouvernement flamand lui, a annoncé investir 70 millions d'euros, à partir de l'année scolaire 2025-2026 dans des projets d'alimentation saine à l'école¹⁸.

Des pays dont le PIB par habitant est bien moins élevé que celui de la Belgique ont pris des mesures très ambitieuses en matière d'alimentation scolaire.

- Le Brésil¹⁹ en particulier a fait de l'alimentation scolaire une source significative de débouchés pour ses petits exploitants agricoles : la loi exige qu'au moins 30 % des aliments servis dans les

¹² Anne-Catherine Guio, Free school meals for all poor children in Europe: An important and affordable target?, septembre 2023: <https://liser.elsevierpure.com/en/publications/free-school-meals-for-all-poor-children-in-europe-an-important-an>

¹³ School Nutrition Law, Slovenia: Urban Food Policy Snapshot, 2016, <https://www.nycfoodpolicy.org/slovenia-school-nutrition-law/#:~:text=The%20reduction%20of%20salt%2C%20fat,Inspectorates%20who%20may%20fine%20offenders>.

¹⁴ "El Gobierno aprueba un real decreto para garantizar que todos los niños y niñas tengan cinco comidas saludables a la semana en los centros escolares", avril 2025, Ministère des affaires sociales et de la consommation, <https://www.dsca.gob.es/es/comunicacion/notas-prensa/gobierno-aprueba-real-decreto-garantizar-todos-ninos-ninas-tengan-cinco>

¹⁵ "La version finale du règlement du ministère de la Santé introduit les repas végétariens et le régime planétaire dans les écoles" (traduction DeepL), janvier 2026, https://proveg.prowly.com/447175-finalna-wersja-rozporzadzenia-ministerstwa-zdrowia-wprowadza-roslinny-obiad-i-diete-planetarna-doszkol?utm_content=370382125&utm_medium=social&utm_source=linkedin&hss_channel=lcp-3244592

¹⁶ Le Plan Alimentation durable, qu'est-ce que c'est ? Ville de Paris, mise à jour le 21/01/2025, <https://www.paris.fr/pages/un-plan-alimentation-durable-pour-paris-2705>

¹⁷ Towards a sustainable Public Food Service in Copenhagen using the lever of education and training. https://base.citego.org/docs/fiche_copenhagen.pdf

¹⁸ Le gouvernement flamand libérera 73 millions d'euros par an pour des repas sains à l'école, 29 avril 2025, <https://www.vrt.be/vrtnws/fr/2025/04/29/le-gouvernement-flamand-liberera-73-millions-deuros-par-an-pour/>

¹⁹ "Généraliser le modèle brésilien d'alimentation scolaire", FAO, 2014, <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/772ef1a1-fe79-4d58-873a-b0730cb0eba7/content>

repas scolaires proviennent d'exploitations agricoles familiales locales situées dans la municipalité où se trouvent les écoles.

- En Inde²⁰, un programme d'alimentation scolaire, mis en place en 1995, permet à 125 millions d'enfants de 6 à 14 ans de bénéficier d'un repas scolaire. Ce programme a coûté 2,6 milliards de dollars américains, dont 60% sont financés par le gouvernement. Il a permis de réduire la faim, d'augmenter la scolarisation et d'améliorer la réussite éducative.

Les craintes des opérateurs pour la filière repas scolaires et les débouchés des agriculteurs locaux, engagés dans la durabilité

De même qu'il n'y a eu aucune étude d'impact préalable de la suppression du mécanisme sur la pérennité possible de services de repas chauds, dans les écoles concernées, le gouvernement n'a pas non plus étudié les impacts de l'abrogation du décret sur le secteur de la restauration collective. Certains opérateurs expriment une réelle crainte quant à la diminution brutale de leur chiffre d'affaires, au risque de perte d'emplois et à la pérennité de leurs investissements.

Les fournisseurs de repas l'anticipent déjà très concrètement : la fin de la gratuité des repas complets, ce seront **aussi des emplois en moins**. TCO Service par exemple estime la perte du nombre de repas à 2.000 à 3.500 repas par jour, soit une baisse de l'ordre de 10 à 17%. Cela remet en question le projet d'ouverture d'une cuisine dans le Hainaut (et donc l'engagement potentiel de 10 personnes). Globalement, TCO anticipe une diminution du personnel de l'ordre de 10%. Il s'agit principalement de livreurs et de commis de cuisine, donc des personnes peu formées qui ne retrouveront pas nécessairement un emploi facilement.

La **viabilité économique** des cuisines de collectivité de taille modeste est mise en péril, avec un risque réel de fermeture pour celles qui ne parviendraient plus à atteindre leur seuil de rentabilité.

C'est également la viabilité des **Pôles Logistiques Circuits Courts** soutenus par les villes et financés par le Plan de relance de la Wallonie qui est menacée. Par exemple, celui de Liège sera fortement impacté. En effet, deux des coopératives en B2B du Pôle liégeois (Circuits Paysans et Terra Alter), desservent des cuisines de collectivité cumulant plus de 4.000 repas par jour à destination des enfants.

Or, le décret "repas complets, gratuits, sains et durables" imposait aux écoles de s'ancrer dans une dynamique alimentaire bio et en circuit court, en faisant ainsi un secteur de débouchés important pour les agriculteurs locaux wallons.

TCO Service par exemple, qui prépare et livre plus de **20.000 repas scolaires journalièrement dont une part significative dans le contexte du projet "repas complets, gratuits, sains et durables"**,

²⁰ Global Child Nutrition Reports, Country reports, 2023, https://gcnf.org/wp-content/uploads/2023/01/India_2021_edited2023_01_11.pdf

s'approvisionne à plus de **60% en produits bio et locaux**. En 2025 (11 mois sur 12), TCO s'est procuré pour un total de 2.384.000€ auprès des fournisseurs suivants: coopérative solidaire Terra Alter, Paysans Artisans, Coprobel/Coq des Prés (coopérative d'éleveurs BIO et wallons), En direct de mon élevage (coopérative d'éleveurs de viande de boeuf wallons), La Ferme de la Warde, Interbio, La Pommeraie (Gembloux), la Ferme du Tambourin, La Boulangerie Belge et Bio, et La Ferme du Vieux Tilleuls.

Si les commandes diminuent de 20%, cela aura un impact en amont dans la chaîne de production alimentaire : **diminution d'achat de 520.000€/an** auprès d'agriculteurs et fournisseurs locaux et bio.

Autre exemple: celui de l'intercommunale ISoSL à Liège (qui fournit notamment les écoles et crèches communales de la Ville de Liège). En 2024, ISoSL a acheté pour environ **500.000 euros de denrées locales et bio** chez les fournisseurs suivants pour la préparation des repas livrés aux écoles : Terra Alter, Circuits Paysans, Coprobel, PQA, EDEM, Camal, The food hub, Pepinster Primeurs et la Boulangerie Belge et Bio. Si on diminue de **20% les commandes, cela aura un impact non négligeable sur leurs achats : diminution d'achat de 100 000 euros** auprès de fournisseurs locaux et bio.

Les coopératives agricoles, qui rassemblent l'offre de nombreux·ses producteur·rices wallon·nes, ont investi depuis quelques années le marché des cantines collectives. Elles sont un maillon important pour assurer la logistique et assurer les volumes nécessaires aux cantines. Nombre d'entre elles sont fortement dépendantes de la demande du secteur de la restauration scolaire.

Pour Terra Alter dont les ventes s'élevaient à 206.644,30 € en 2024 (pour 69.186 kg de légumes bio-locaux transformés), les **commandes d'ISoSL et de TCO Service représentaient à elles seules 84% du chiffre d'affaires de la légumerie**.

En 2025, 12% du chiffre d'affaires de Paysans-Artisans, soit 1.150.000 €, provient de la vente au secteur des cuisines collectives. Sur ce montant, 984.384,86 € soit 85,5% sont liés à la confection de repas destinés aux écoles. De ce fait, les cantines scolaires représentent à elles seules 10% de leur chiffre d'affaires.

<i>Service de cuisine collective externe</i>	<i>En cas de diminution de 20% de commandes de repas scolaires :</i>
TCO Service	Baisse de 520.000 € d'achats auprès d'agriculteurs et fournisseurs bio
ISoSL	Baisse de 100.000 € d'achats auprès d'agriculteurs et fournisseurs bio
<i>Coopérative de produits agricoles</i>	<i>Dépendance à la demande en provenance des cuisines de collectivités</i>

Terra Alter	84% du chiffre d'affaires
Paysans-Artisans	12% du chiffre d'affaires, dont 85% pour des écoles

3. Alternative : les potentiels d'une politique volontariste et ambitieuse d'alimentation scolaire

Potentiel en termes de santé publique

On estime que les déterminants sociaux de la santé, parmi lesquels la qualité de l'alimentation, comptent pour 85 % de l'état de santé d'un individu, bien plus que la seule génétique ou l'accès aux soins²¹. L'alimentation scolaire, quand elle est bien pensée, est donc un vecteur d'amélioration de la santé des enfants (et des futurs adultes):

- Au Danemark, certains paramètres de santé (**insuline, tension artérielle**) se sont améliorés avec la fourniture de repas scolaires²².
- Une étude au Royaume-Uni montre aussi une **réduction du taux d'obésité infantile**²³ suite à la fourniture de repas scolaires gratuits pour tous les élèves.
- En Finlande, une fréquentation régulière de la cantine semble associée à de **meilleurs choix alimentaires globaux**²⁴.

En Belgique, **l'alimentation des enfants n'est pas en adéquation** avec les recommandations en vigueur. Sciensano a publié en juin 2025 les résultats de son enquête alimentaire (2022-2023)²⁵ qui révèlent que :

- Les enfants et adolescents consomment en moyenne 13 g de céréales complètes par jour, alors que la recommandation (pour les adultes) est de 125 g/jour.
- 43 % des enfants ne consomment jamais de légumineuses.
- Les enfants consomment en moyenne 168 g de viande transformée par semaine, bien au-delà des 30 g maximum recommandés.

²¹ <https://www.lesoir.be/717207/article/2025-12-16/supprimer-les-repas-scolaires-gratuits-serait-une-erreur-durable-pour-la-sante>

²² Anne-Catherine Guio, Free school meals for all poor children in Europe: An important and affordable target?, septembre 2023: <https://liser.elsevierpure.com/en/publications/free-school-meals-for-all-poor-children-in-europe-an-important-an>

²³ Dr A. Holford et Pr. B. Rabe, Universal Free School Meals reduce child obesity and improve children's Reading scores, MiSoC Explainer 2024:001, <https://doi.org/10.5526/misoc-2024-001>

²⁴ Anne-Catherine Guio, Free school meals for all poor children in Europe: An important and affordable target?, septembre 2023: <https://liser.elsevierpure.com/en/publications/free-school-meals-for-all-poor-children-in-europe-an-important-an>

²⁵ Sciensano, Enquête de consommation alimentaire 2022-2023: Rapport de synthèse sur la consommation alimentaire et le respect des recommandations alimentaires dans la population belge, <https://www.sciensano.be/fr/biblio/enquete-de-consommation-alimentaire-2022-2023-rapport-de-synthese-sur-la-consommation-alimentaire-et>

Par ailleurs, 13,9 % des enfants belges de 6 à 11 ans sont en situation de privation matérielle sévère en Belgique et un parent sur 5 d'enfants de 3 à 9 ans n'a pas les moyens d'offrir une alimentation saine et équilibrée à ses enfants.²⁶

C'est tout particulièrement dans les écoles où la précarité est la plus concentrée que l'impact sur la santé des enfants de l'accès à un repas chaud complet à midi sera maximal. Dans les écoles aux indices socio-économiques les plus faibles, beaucoup d'enfants qui n'ont pas accès à un repas scolaire complet — faute d'offre ou en raison d'un coût trop élevé — se retrouvent de fait, totalement privés d'une alimentation de qualité, dont ils ne disposent pas, ni à midi dans leur boîte à tartines, ni au souper. Dans de nombreux quartiers, les **aliments sains sont difficiles d'accès** — parce qu'ils ne sont pas disponibles localement²⁷ ou parce que leurs prix sont prohibitifs. Enfin, pour certains parents travailleurs précaires, souvent solo, des horaires morcelés ou en soirée rendent difficile la préparation quotidienne d'un repas équilibré.

On sait par ailleurs à quel point les **inégalités de santé affectent fortement les personnes vivant en situation de pauvreté** : une étude de la Mutualité Chrétienne²⁸ a analysé l'état de santé et le recours aux soins de santé des personnes, en fonction du revenu médian du quartier dans lequel elles vivaient. Les résultats indiquent que plus on descend le long de l'échelle des revenus, plus l'état de santé se détériore, plus le recours à des soins lourds augmente.

Chaque année, en Belgique, entre 12.000 et 15.000 décès sont attribués à une mauvaise alimentation²⁹.

Assurer un repas scolaire de qualité, au quotidien, en particulier dans les écoles à ISE faible permet donc de lutter concrètement contre les **inégalités de santé dès l'enfance**, avec des impacts à long terme.

Potentiel en termes de réussite éducative

Des écoles ayant mis en place le projet repas complets ont témoigné d'une augmentation significative de la scolarisation et la fréquentation de l'enseignement maternel (avant l'âge obligatoire de scolarisation)³⁰. Toutes les études montrent l'effet positif de la scolarisation précoce des enfants sur le parcours éducatif futur³¹, notamment ceux dont les parents ne parlent pas une des langues nationales, mais aussi ceux dont les parents ne maîtrisent pas les codes scolaires. Les conséquences positives le sont tant sur le plan cognitif et intellectuel (amélioration des compétences linguistiques et de la capacité de compréhension, meilleurs résultats ultérieurs, stimulation du quotient intellectuel, meilleur taux d'obtention ultérieur de

²⁶ <https://ec.europa.eu/eurostat/web/income-and-living-conditions/database> et <https://www.sciensano.be/fr/resultats-de-lenquete-nationale-de-consommation-alimentaire-2022-2023/determinants-des-choix-alimentaires/securite-alimentaire>

²⁷ Selon Sciensano, en Wallonie, en 2024, le nombre d'adresses situées dans un marais alimentaire était de 52.2% contre 4% des adresses pour les oasis alimentaires. Ces données ne sont pas encore publiées.

²⁸ Santé & Société, Alliance nationale des Mutualités chrétiennes, décembre 2022: <https://cm-mc.bynder.com/m/4f39db303487b811/original/Sante-Societe-n-4.pdf>

²⁹ Sécurité Sociale de l'Alimentation en Belgique : Modélisation d'une Utopie Réaliste et Transformatrice, juin 2025, FIAN Belgique, https://www.fian.be/IMG/pdf/etude_ssa-web.pdf

³⁰ Retour notamment reçu de l'Ecole Saint Antoine à Forest

³¹ <https://liguedesfamilles.be/article/lecole-bientot-obligatoire-des-3-ans>

diplômes), que sur le plan socio-émotionnel (hausse de la socialisation et renforcement de la confiance en soi).

Par ailleurs, l'alimentation de qualité joue un rôle essentiel pour la **santé mentale, et les capacités de concentration, mémorisation et gestion des émotions**³². Il existe d'ailleurs une corrélation négative entre l'insécurité alimentaire et les performances scolaires, notamment en mathématiques³³, soulignant l'importance d'une nutrition de qualité pour la réussite éducative.

De façon plus large, un temps de midi de qualité pour les enfants améliore leur bien-être à l'école, condition essentielle pour apprendre, mais aussi un objectif en soi.

L'accessibilité et la qualité des repas scolaires sont des vecteurs essentiels d'épanouissement à l'école et de réussite scolaire!

Potentiel en termes de dépenses publiques

Une alimentation de mauvaise qualité, achetée en circuit industriel, produit de nombreuses externalités négatives : dégradation de l'environnement et hausse des coûts de soins de santé. Ainsi, selon une étude de FIAN Belgique³⁴, chaque euro dépensé par les ménages en alimentation génère 2 euros de coûts annexes. Selon la FAO, **les coûts cachés³⁵ de l'alimentation – rien que pour la santé en Belgique – s'élèveraient à près de 27,6 milliards d'euros par an.**

Changer notre système alimentaire entraîne donc un cercle économique vertueux à terme pour les pouvoirs publics, et cela passe notamment par l'alimentation scolaire.

Potentiel en termes de transition des systèmes de production alimentaires

Notre système de production alimentaire est en crise. Deux chiffres illustrent ceci en Belgique³⁶:

- Sur un montant de 100 euros dépensé pour des produits alimentaires, seuls 37 euros sont attribués à des aliments non transformés.
- La part de la valeur ajoutée revenant aux agriculteurs a été divisée par 2 depuis 2000.

La transition de nos systèmes alimentaires vers des modèles agroécologiques est nécessaire afin de répondre simultanément aux enjeux environnementaux, économiques, de santé publique, d'accessibilité

³² "Quand la malbouffe attaque le cerveau", *Nouvel Observateur*, 21 septembre 2019, <https://www.nouvelobs.com/tv/20190921.OBS18745/quand-la-malbouffe-attaque-le-cerveau.html>

³³ OECD (2023), PISA 2022 Results (Volume I): The State of Learning and Equity in Education, PISA, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/53f23881-en>.

³⁴ Sécurité Sociale de l'Alimentation en Belgique : Modélisation d'une Utopie Réaliste et Transformatrice, juin 2025, FIAN Belgique, https://www.fian.be/IMG/pdf/etude_ssa-web.pdf

³⁵ FAO. 2023. The State of Food and Agriculture 2023 – Revealing the true cost of food to transform agrifood systems. Rome. <https://doi.org/10.4060/cc7724en>

³⁶ Sécurité Sociale de l'Alimentation en Belgique : Modélisation d'une Utopie Réaliste et Transformatrice, juin 2025, FIAN Belgique, https://www.fian.be/IMG/pdf/etude_ssa-web.pdf

alimentaire, et de justice sociale. Les cantines scolaires peuvent y jouer un rôle essentiel. D'une part, en adaptant leur politique d'achat, elles peuvent apporter des débouchés immédiats aux agriculteurs et agricultrices wallons engagés dans l'agroécologie (agriculture bio, conservation des sols, élevage à l'herbe, etc.). D'autre part, les cantines peuvent contribuer à la sensibilisation des enfants à une nourriture saine et de qualité (qui ne doit pas être réservée aux familles les plus aisées).³⁷

C'est dans cette logique qu'ont été élaborées les **stratégies Good Food à Bruxelles et Manger Demain, au niveau wallon**. Le volet "cantines" de ces stratégies pourrait fortement pâtir des mesures annoncées.

Il est à noter que **de nombreux producteurs et productrices ont investi** pour évoluer vers des pratiques durables, portés par la dynamique des dernières années autour des cuisines de collectivités en ce compris les cantines scolaires. Selon les données de Paysans-Artisans, quand les producteurs vendent des produits issus de l'agriculture biologique en B to B (via les cuisines de collectivité par exemple), sur 1 euro qui leur est acheté, 0,87 euro leur revient directement. Selon Bio-Wallonie³⁸, quand ils passent par la grande distribution, sur 1 euro de produits alimentaires achetés en grande ou moyenne surface, seuls 0,13 EUR iront aux producteurs. On comprend donc l'importance du rôle joué par la restauration scolaire pour structurer les filières en agriculture biologique.

Comme le rappelle la FUGEA, ces débouchés locaux et rémunérateurs sont une nécessité pour la viabilité de ces fermes. Par conséquent, **leur disparition fragiliserait ces exploitations et les filières de circuit-court associées**, menaçant la dynamique de relocalisation de notre alimentation qui se construit sur le terrain depuis de nombreuses années³⁹. Pour renforcer la souveraineté alimentaire et la résilience de nos territoires, qui se construisent sur le temps lent, il faut conserver les soutiens politiques aux débouchés locaux et rémunérateurs.

C'est dans ce contexte qu'il est également essentiel de maintenir le "coup de pouce dans l'assiette", dispositif mis en place par le gouvernement wallon. Celui-ci est un véritable levier pour renforcer les filières puisque chaque euro investi peut générer jusqu'à dix euros d'achats en produits bio, durables et locaux, tout en consolidant des partenariats commerciaux pérennes avec des fournisseurs engagés.

La dynamique est pourtant toute autre dans de nombreuses localités européennes, y compris via la commande publique, comme le montre ce guide pratique développé dans le cadre du projet européen "School Food for Change"⁴⁰. Ainsi, le département de la Dordogne en France a fait le choix de passer au 100% bio et local pour ses cantines scolaires, avec à la clé un impact pour tout le territoire, comme l'expliquent les agriculteurs interviewés ici : « L'intérêt quand on travaille en vente directe et en local,

³⁷ <https://www.fugea.be/blog/nos-communiqués-de-presse-2/fin-des-repas-chauds-dans-les-cantines-un-effort-budgétaire-immoral-et-incompréhensible-qui-repose-sur-les-enfants-les-plus-precarises-168>

³⁸ 9ème journée de réseautage bio, Bio-Wallonie, <https://www.biowallonie.com/wp-content/uploads/2026/02/Pleni%C3%A8re-jour%C3%A9e-reseautage-bio-2026.pdf>

³⁹ <https://www.fugea.be/blog/nos-communiqués-de-presse-2/fin-des-repas-chauds-dans-les-cantines-un-effort-budgétaire-immoral-et-incompréhensible-qui-repose-sur-les-enfants-les-plus-precarises-168>

⁴⁰ "Innovative and sustainable public procurement of healthy school meals, a practical handbook", ICLEI, Février 2026, https://schoolfood4change.eu/wp-content/uploads/2026/02/SF4C_ICLEI_SF4C-Procurement-Handbook_final.pdf

c'est la création d'un lien fort ville-campagne » (...) Les prix sont négociés en début de saison, mais sans rapport de force. On ne vend jamais à perte, on s'y retrouve »⁴¹.

Nous voulons donc croire qu'une telle dynamique positive peut être très rapidement remise en place, dans nos territoires wallons.

4. Nos propositions : préserver, puis construire une véritable politique de l'alimentation scolaire

1. A court terme : assurer la viabilité des projets existants

Nous appelons à ne pas mettre à terre des projets porteurs et dont la mise en place aurait pu, au terme de 5 ans⁴² permettre une évaluation solide, un relevé des bonnes pratiques et des pistes de solution pour améliorer les politiques publiques en la matière. Il ne s'agit pas ici de débattre sur les aspects positifs et négatifs du décret relatif aux repas gratuits. Nous pouvons entendre le besoin d'en retravailler les contours. Il s'agit ici de parer au plus urgent, et d'éviter que des enfants soient massivement désinscrits à la rentrée prochaine au service de repas complets, sains et durables auxquels ils avaient accès.

Assurer la viabilité des projets existants nécessite donc à court terme (budget ajusté) de retrouver 21 millions d'euros à destination des 429 implantations concernées. Deux pistes à cet égard ouvrent donc des portes de manière réaliste :

- D'une part, la trajectoire budgétaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur laquelle les négociations d'octobre 2025 se sont basées s'est entre-temps améliorée, notamment du fait de décisions fédérales. Il est donc possible dans un premier temps de concentrer à nouveau les budgets dédiés aux repas scolaires dans les écoles qui étaient inscrites dans le projet "repas complets, gratuits, sains et durables".
- D'autre part, des ambitions ont été affichées en lien avec cette thématique, tant par le gouvernement wallon dans son plan de lutte contre la pauvreté que par le nouveau gouvernement bruxellois en matière de soutien scolaire et de lutte contre le décrochage.

2. A moyen terme : inscrire la Fédération Wallonie-Bruxelles et les Régions dans une politique coordonnée et ambitieuse d'alimentation scolaire, retrouvant l'impulsion de la Garantie européenne pour l'Enfance

Au-delà de l'année 2026-2027, nous appelons à améliorer et élargir la politique francophone en matière d'alimentation à l'école, de manière structurée entre nos trois entités fédérées, l'autorité fédérale et leurs compétences respectives

⁴¹ "Dans les collèges de Dordogne, du 100% bio, du local et des agriculteurs heureux", mars 2024, <https://www.goodplanet.info/2024/03/03/dans-les-colleges-de-dordogne-du-100-bio-du-local-et-des-agriculteurs-heureux/>

⁴² Une évaluation avait été prévue par le décret.

a) Evaluer les dispositifs en matière d'alimentation scolaire mis en place jusqu'ici:

Récolter des données objectives et établir un état des lieux sur l'alimentation scolaire en Belgique: nombre d'écoles qui proposent un service de repas chauds, cuisine en interne ou repas livrés, analyse en fonction de l'ISE des écoles, taux d'inscription au repas chaud, qualité et diversité nutritionnelle des repas proposés, origine locale de la production, objectivation des coûts, etc.

b) Identifier les pistes d'amélioration, en concertation :

- **Concierter tous les acteurs** du secteur (directions d'écoles, parents, PO et Fédérations de pouvoirs organisateurs (FPO), fournisseurs de repas, coopératives agricoles, acteurs de la promotion de la santé à l'école, mutualités, etc.)
- Ensemble, **identifier des pistes** pour s'assurer que les repas scolaires de qualité soient accessibles, en particulier pour les familles les plus défavorisées pour lesquelles la gratuité est une condition de réussite de la politique.
- Reconnaître le **temps de midi comme du temps scolaire**, et ainsi s'assurer que le repas scolaire puisse être un moment éducatif et épanouissant pour les élèves.

c) Dégager les budgets suffisants :

La Stratégie wallonne de lutte contre la pauvreté, validée par le gouvernement en décembre passé⁴³, identifie 60 millions d'€/an nécessaires (proposant 21,4 millions d'€ issus de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le solde des Régions), pour permettre une extension progressive d'une politique d'alimentation scolaire à toutes les écoles de l'enseignement fondamental en encadrement différencié et de l'enseignement fondamental spécialisé.

Dans un premier temps, il faut s'assurer de manière prioritaire que **les élèves issus des milieux les plus précaires puissent** bénéficier d'un service de repas scolaires gratuits. Et garantir ainsi que la Belgique respecte ses obligations dans le cadre de la **Garantie européenne pour l'enfance**.

d) Enclencher le cercle vertueux de l'alimentation scolaire

Faire en sorte, pour tous les élèves en Wallonie et à Bruxelles, que les repas scolaires soient produits de telle manière que:

- leur composition respecte des **critères de qualité nutritionnelles stricts répondant aux besoins des enfants**
- leur approvisionnement permette d'offrir des **débouchés** aux producteurs et coopératives locaux, engagés dans une démarche de durabilité

⁴³ <https://www.wallonie.be/fr/acteurs-et-institutions/wallonie/gouvernement-de-wallonie/communiqués-presse/2025-12-03>

Co-signataires:

- Ecole à table
- Ligue des familles
- Délégué général aux droits de l'enfant
- Fapeo
- Ufapec
- Solidaris
- Ekillibre
- Groupe One
- Action vivre ensemble
- Fédération des services sociaux
- Cellule environnement de la société scientifique de médecine générale
- Fugea
- Union nationale des agriculteurs.trices bio de Wallonie
- Good Planet
- RWLP
- Le Forum - Bruxelles contre les inégalités
- ATD Quart monde Belgique
- TCO Service
- Arsenic2
- Mamy Home
- Terra Alter
- Paysans-Artisans
- As Bean
- Rikolto vzw Belgium
- FIAN Belgium
- Ceinture alimen-terre liégeoise
- Ceinture Alimentaire namuroise
- CSC Enseignement
- CGSP Enseignement
- SEL Setca
- Appel
- SLFP Enseignement
- CNCD-11.11.11
- Food as Medicine Foundation
- IsoSL (Intercommunale de soins spécialisés de Liège)
- Duo Catering
- Cuisines de quartier
- RATAV-Réseau aliment-terre de l'arrondissement de Verviers

- CACM-Ceinture alimentaire Charleroi-Métropole
- BAL-Bretelle alimentaire de la province de Luxembourg
- CA-Wapi-Ceinture alimentaire de Wallonie picarde
- GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne
- Fédération d'économie sociale alimentation durable et circuit court (Créalim et 5C)
- RADiS (Réseau alimentaire Dinant solidaire)
- Réseau des Gasap (Groupes d'achats solidaires de l'agriculture paysanne)
- Groupe d'action locale (GAL) Jesuishesbignon.be
- Rencontre des continents
- Culture & santé asbl
- Buy Better Food Campaign